



S'approprier les recommandations de bonnes pratiques professionnelles (RBPP) : Pratiques de coopération et de coordination du parcours de la personne en situation de handicap

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉS

- Savoir ce qu'est une RBPP (rôle, statut...)
- Identifier les moyens à mettre en œuvre pour permettre leur appropriation au sein de l'établissement ou du service
- Utiliser la RBPP afin d'améliorer l'accompagnement des personnes en termes de coopération et de coordination du parcours

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

CONTENUS

- Connaissance des RBPP : panorama des RBPP publiées, rôle et statut
- Analyse du contenu de la recommandation :
Les recommandations :
 - Anticipation des besoins particuliers que nécessitent les transitions
 - Identification des besoins, attentes, et aspirations de la personne et de son entourage
 - Les acteurs de la dynamique du projet de vie de la personne
 - Construction du dispositif ressource sur le territoire
 - Mise en œuvre des réponses apportées à la personne par le dispositif ressource
 - Mise en œuvre des actions du dispositif ressource et interconnaissance des acteurs
- Les outils :
 - La personne
 - L'entourage
 - La fonction de coordination et les formes juridiques
 - Les fiches acteurs
- Identification des moyens à mettre en œuvre pour une utilisation de la recommandation par l'ensemble des professionnels de la structure

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Apports théoriques et méthodologiques avec documents fournis
- Travail collectif et en petits groupes

ÉVALUATION

- Questionnaire en amont
- Exercices et supports d'autoévaluation des acquisitions
- Questionnaire de satisfaction (à chaud et à froid)

INFORMATIONS PRATIQUES

Formation organisée en intra ou en inter

Lieu de la formation :

En intra : sur site

En inter : ORS-CREAI Normandie
(Hérouville-Saint-Clair)

Une session peut être organisée sur Rouen
en fonction des demandes

Durée :

1 jour (7 heures)

Nombre de participants :

6 à 12 personnes

Date pour inter :

8 septembre 2022

Intervenant :

Conseiller technique de l'ORS-CREAI
Normandie

Personnes concernées :

Equipes et encadrants d'ESSMS,
responsables d'organismes gestionnaires,
d'associations d'utilisateurs et/ou de
représentants d'utilisateurs

Coût de la formation :

En intra : 1 200 €

En inter :

- Contribuant volontaire : 170 € par
personne

- Non contribuant volontaire : 230 € par
personne